

UN PRODUIT EXCLUSIF DE LA  Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

Ayez l'esprit tranquille!

ADHÉREZ À LA SEULE ASSURANCE VIE PAYABLE LE JOUR MÊME DU DÉCÈS.
Jusqu'à 25 000 \$.



complément+

L'assurance vie
complémentaire parfaite!

1 800 821-4881
819 375-4881 complementplus.com

Publié le 05 mars 2015 à 07h15 | Mis à jour le 05 mars 2015 à 07h15

Au chevet du patrimoine religieux



On discute sérieusement du patrimoine religieux dans des Chenaux, alors que plus de 75 personnes prennent part à plusieurs réunions sur le sujet.
Photo: Sylvain Mayer Le Nouvelliste



[Louise Plante](#)

Le Nouvelliste

(Champlain) Plus de 75 personnes dont quelques maires et conseillers ont répondu la semaine dernière à l'invitation de l'historien marguillier, René Beaudoin, à venir «s'occuper de leurs affaires», en participant à la première d'une série de rencontres visant à faire le point sur l'état du patrimoine religieux dans les dix municipalités de la MRC des Chenaux et à envisager un plan d'action pour les prochaines années.

M. Beaudoin s'est dit enthousiasmé par la participation à cette réunion qui a su attirer des élus locaux ainsi que plusieurs prêtres accompagnateurs dont Mgr Martin Veillette, en plus bien sûr des marguilliers de paroisses de la Mauricie provenant d'aussi loin que La Tuque, ainsi que des représentants du diocèse. «Je pense que tout le conseil de Batiscan était là», se réjouit-il.

Cette rencontre sera suivie de plusieurs autres dont une le 26 mars, à la salle communautaire de Saint-Maurice, à l'invitation de l'économiste diocésain Guy Richard et de la coordonnatrice de la pastorale diocésaine, Lise Filteau, où on traitera de l'aspect financier et des ressources humaines. Une autre est prévue le 28 mars, et portera sur l'avenir des églises de la MRC des Chenaux en présence de Ludger Lavoie, président du Comité multisectoriel du patrimoine religieux de Portneuf, membre du Conseil du patrimoine culturel

de Cap-Santé, et enfin, d'une troisième rencontre le 25 avril à l'église de Champlain, sur le même sujet mais cette fois en présence d'un représentant des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Ce n'est pas pour rien que la région Mauricie Centre-du-Québec est celle qui, historiquement, présente le moins de demandes d'aide dans le cadre du Fonds du patrimoine religieux. Beaucoup d'informations semblent ne pas se rendre jusqu'aux fabriques, propriétaires de lieux de culte, tandis que le milieu municipal entretient plusieurs malentendus quant à ses propres pouvoirs en la matière - les municipalités ont pourtant accès à des subventions du patrimoine religieux - ce qui conduit parfois à la construction d'immeubles municipaux neufs près d'une église voisine vide. «Cette donnée selon laquelle la région est celle qui présente le moins de demandes au CPRQ a beaucoup fait réagir l'auditoire», a constaté M. Beaudoin.

Au cours des deux heures d'échanges qui ont eu lieu le 28 février dernier, en présence de Jean-François Royal, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, les participants ont pu apprendre que les églises sont en mutation accélérée, quel que soit leur classement. Plusieurs ont été fermées, vendues, transformées ou démolies (20 sur 114 en Mauricie). Les églises construites avant 1945 sont moins touchées à cause de leur caractère patrimonial mais elles l'ont été davantage en 2014 que dans les trois dernières années précédentes!

On a aussi soumis à l'attention des participants les conclusions d'une étude du Conseil du patrimoine religieux du Québec sur les retombées de l'aide financière accordées depuis 1995 au Québec. En plus de la création d'emplois et des retombées économiques indéniables, on apprend que les travaux de restauration engendrent une importante mobilisation des villages et quartiers concernés. Par ailleurs, compte tenu de la difficulté des communautés à trouver les sommes nécessaires aux travaux (car il faut d'abord avancer l'argent) les marguilliers ont appris que le gouvernement a assoupli les règles et qu'ils disposent maintenant de deux ans pour compléter les travaux.

M. Royal a de nouveau répété que le patrimoine religieux sera sauvé lorsqu'on arrêtera de croire qu'il faut le visiter à genoux, en prière. «Le patrimoine religieux doit servir à dynamiser le milieu, croyant ou non», a-t-il insisté.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.